Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONSÉQUENCE DE LA BAISSE DU CHÔMAGE DANS LE CANTON DE VAUD

Les Offices régionaux de placement seront réorganisés

Le taux de chômage dans le Canton de Vaud est passé de 8,3% (33'926 demandeurs d'emploi dont 26'379 chômeurs) à fin janvier 1997 à 2,7% (14'284 demandeurs d'emploi dont 8'614 chômeurs) à fin octobre 2000. Dans ces conditions, une réorganisation des Offices régionaux de placement (ORP) s'avère indispensable.

Il est ainsi prévu de fermer les ORP de Prilly et d'Aubonne-Rolle au cours des 12 mois à venir et de confier leurs activités aux Offices voisins, de concentrer l'ORP de la Riviera (Montreux et Vevey) sur le seul site de Vevey, et de supprimer 12 postes de travail dans l'ensemble des ORP vaudois.

Bien que les effectifs des ORP aient déjà diminué, passant de 387 collaborateurs à la fin de l'été 1998 à 286 à ce jour, leur adaptation par des moyens naturels (non-remplacement des départs, job-sharing, baisses volontaires du temps de travail, mobilité interne) se montre néanmoins insuffisante.

Actuellement, la baisse du nombre de chômeurs tend à être plus rapide que la diminution des effectifs des ORP. Cette situation tend, d'une part à générer des sureffectifs et, d'autre part, à entretenir un climat d'insécurité incompatible avec les objectifs assignés aux ORP.

La réorganisation des ORP, actuellement en consultation auprès de l'Union des communes vaudoises (UCV) et des membres des Commissions tripartites des ORP, doit encore être soumise au Conseil d'Etat. Cependant, le Service de l'emploi a tenu à informer aujourd'hui déjà le personnel, sous réserve de la procédure de consultation et

de la décision formelle du Conseil d'Etat. Les collaborateurs touchés par la suppression de postes en ont également été avisés aujourd'hui par leur supérieur hiérarchique. Ces collaborateurs, au bénéfice de contrats de travail de droit privé, disposent ainsi de près de 6 mois pour retrouver un nouvel emploi.

Enfin, en collaboration avec le Service du personnel de l'Etat de Vaud (SPEV) et avec d'autres partenaires, un plan d'accompagnement a été établi à leur intention. Il propose notamment : un bilan de compétences approfondi, des cours de développement de compétences, un soutien personnalisé dans la démarche de recherche d'emploi, des séances de coaching, une aide du Bureau du recrutement et de la mobilité de l'Etat de Vaud, la mise à disposition d'un accès à Internet et, enfin, l'appui de l'ensemble de la structure de placement que constituent les ORP.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 novembre 2000

Jacqueline Maurer-Mayor, conseillère d'Etat, 021/316'60'10 - Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021/316'61'01